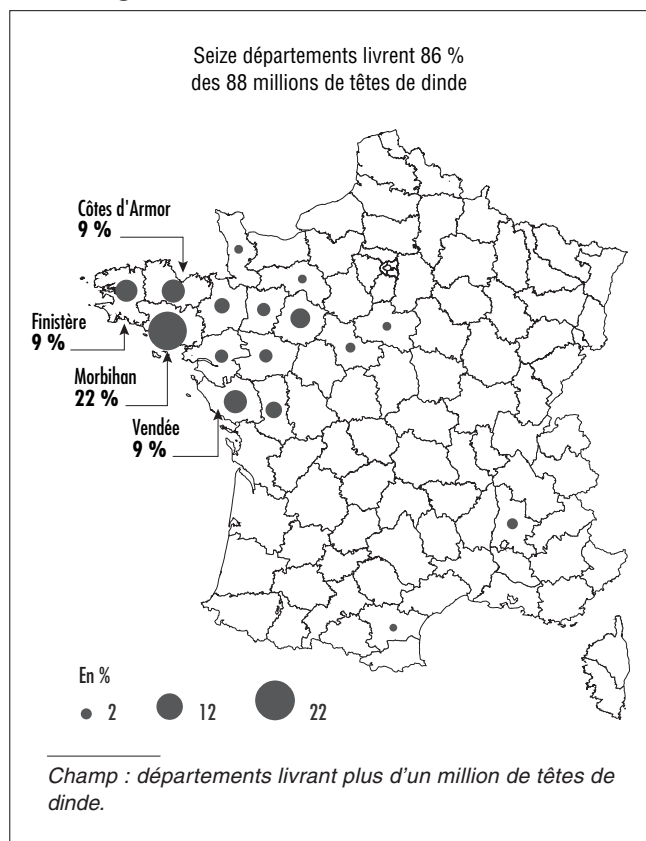


Carte V-3

Les élevages de dindes accompagnent ceux de gallus à l'Ouest



Source : Agreste - Enquête aviculture 2004

Des dindes originaires surtout de l'Ouest

Comme pour le poulet, les livraisons de dindes sont toujours très concentrées dans l'Ouest de la France. La région Bretagne représente un peu moins de la moitié des livraisons (44 %) et la région Pays de la Loire un peu plus d'un quart (26 %). Cette répartition rend aussi bien compte des livraisons de dindes industrielles, qui représentent près de 97 % des livraisons.

Ces deux régions aussi sont les deux premières productrices en France de dindes fermières. La région Pays de la Loire est loin devant les autres régions assurant plus de la moitié des livraisons de dindes fermières (55 %), la région Bretagne contribuant pour un dixième à cette production fermière. En dix ans, la concentration des livraisons des dindes fermières sur les régions de l'Ouest (Pays de la Loire, Bretagne et Poitou-Charentes) se renforce : leur part cumulée passe de près de 35 % en 1994 à environ 72 % en 2004, au détriment des régions du Sud-Ouest (Aquitaine et Midi-Pyrénées) et des régions Centre et Rhône-Alpes.

Depuis 1986, la Bretagne reste spécialisée dans les élevages industriels produisant une part qui voisine toujours la moitié : 55 % en 1986, puis 47 % en 1994 et 45 % en 2004 de dindes standard, ce qui représente près de 39 millions de têtes. Elle avait presque abandonné la production fermière en 1994 (2 %) alors qu'elle

Tableau V-9
Bretagne et Pays de la Loire concentrent 70 % des livraisons de dindes

Livraisons régionales de dindes selon le type, en 2004

2004	Dindes industrielles		Dindes fermières		Total dindes	
	Livraisons (en millier de têtes)	%	Livraisons (en millier de têtes)	%	Livraisons (en millier de têtes)	%
Bretagne	38 648	45,1	307	10,7	38 955	44,0
Pays de la Loire	21 450	25,1	1 577	54,8	23 027	26,0
Centre	5 750	6,7	48	1,7	5 798	6,6
Rhône-Alpes	4 571	5,3	118	4,1	4 688	5,3
Poitou-Charentes	4 198	4,9	179	6,2	4 377	4,9
Basse-Normandie	2 766	3,2	197	6,8	2 963	3,3
Nord-Pas-de-Calais	1 632	1,9	40	1,4	1 672	1,9
Picardie	1 583	1,8	7	0,2	1 590	1,8
Bourgogne	1 339	1,6	53	1,8	1 392	1,6
Languedoc-Roussillon	1 163	1,4	9	0,3	1 172	1,3
Auvergne	1 075	1,3	39	1,4	1 114	1,3
Aquitaine	492	0,6	130	4,5	622	0,7
Midi-Pyrénées	373	0,4	143	5,0	515	0,6
Champagne-Ardenne ¹	364	0,4	4	0,1	368	0,4
Haute-Normandie	127	0,1	19	0,7	145	0,2
Ensemble*	85 603	100,0	2 879	100,0	88 482	100,0

1. Région incomplète.

* des 66 départements.

Champ : en 2004, exploitations de 1 000 dindes ou plus.

Source : Agreste - Enquête Aviculture 2004

contribuait pour 33 % à la production française en 1986. Elle a repris l'exploitation des dindes fermières (11 %), soit 0,3 million de têtes. Les Pays de la Loire, deuxième région productrice, renforcent leur spécialisation fermière avec un peu moins de 2 millions de têtes et produisent 21 millions de dindes standard.

Les élevages des dindes se concentrent entre 1994 et 2004

Au cours des dix années, la filière « dinde » se concentre que ce soit en production industrielle ou fermière. Le nombre de producteurs de dindes industrielles qui est de 3 456 a baissé perdant près de 1 000 unités entre 1994 et 2004, soit - 22 %. Les exploitations qui restent produisent plus de dindes. Les producteurs livrant moins de 10 000 animaux sont moins nombreux : 28 % en 1994 et 19 % en 2004. Les autres catégories d'exploitations voient donc leur part augmenter d'environ 3 points, sauf dans les élevages de 20 000 à 30 000 animaux. L'évolution des deux régions Bretagne et Pays de la Loire diffère un peu. Il y a en 2004 comme en 1994 plus de grandes exploitations bretonnes que de grandes exploitations ligériennes et dans chaque région leurs parts s'accroissent.

La tendance à l'augmentation de la taille des élevages mesurée par les livraisons se confirme plus encore pour les dindes fermières. Ainsi, la part de producteurs livrant moins de 1 000 animaux est passée de 70 % en 1994 à 57 % en 2004. Les producteurs livrant plus de 3 000 animaux représentaient 4 % en 1994 et 18 % en 2004. L'évolution est encore plus prononcée en Pays de la Loire, où les producteurs livrant plus de 3 000 animaux

sont passés de 5 à 45 % en dix ans. Par contre, contrairement aux élevages industriels, le nombre de producteurs de dindes fermières a légèrement augmenté en dix ans au niveau national. Cette hausse est très marquée en Pays de la Loire.

Tableau V-10 97 % des dindes élevées sont de souches industrielles

Répartition des livraisons régionales de dindes selon le type, en 2004

En %

2004	Dindes industrielles	Dindes fermières	Total
Bretagne	99,2	0,8	100,0
Pays de la Loire	93,2	6,8	100,0
Centre	99,2	0,8	100,0
Rhône-Alpes	97,5	2,5	100,0
Poitou-Charentes	95,9	4,1	100,0
Basse-Normandie	93,4	6,6	100,0
Nord-Pas-de-Calais	97,6	2,4	100,0
Picardie	99,6	0,4	100,0
Bourgogne	96,2	3,8	100,0
Languedoc-Roussillon	99,2	0,8	100,0
Auvergne	96,5	3,5	100,0
Aquitaine	79,1	20,9	100,0
Midi-Pyrénées	72,3	27,7	100,0
Champagne-Ardenne ¹	99,0	1,0	100,0
Haute-Normandie	87,0	13	100,0
Ensemble*	96,7	3,3	100,0

1. Région incomplète.

* des 66 départements.

Champ : en 2004, exploitations de 1 000 dindes ou plus.

Source : Agreste - Enquête Aviculture 2004

Tableau V-11

Spécialisation croissante en dindes fermières en Pays de la Loire

Part de chaque région dans les livraisons de dindes, en 1986, 1994 et 2004

En %

	Dindes industrielles			Dindes fermières			TOTAL dindes		
	1986	1994	2004	1986	1994	2004	1986	1994	2004
Bretagne	55,4	46,9	45,1	32,9	2,1	10,7	54,9	46,4	44,0
Pays de la Loire	20,5	25,0	25,1	17,4	31,6	54,8	20,4	25,1	26,0
Centre	3,7	5,3	6,7	4,5	6,6	1,7	3,7	5,3	6,6
Rhône-Alpes	6,9	5,6	5,3	12,7	9,8	4,1	7,0	5,7	5,3
Poitou-Charentes	5,8	4,5	4,9	0,7	1,2	6,2	5,7	4,5	4,9
Aquitaine	0,7	0,8	0,6	5,6	12,4	4,5	0,8	1,0	0,7
Midi-Pyrénées	0,7	0,9	0,4	10,1	11,9	5,0	0,9	1,0	0,6
Total 7 régions	93,7	89,0	88,1	83,9	75,6	87,0	93,4	89,0	88,1
Ensemble*	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

* des 66 départements, en 2004 et des 55 départements, en 1994.

Champ : en 2004, exploitations de 1 000 dindes ou plus, en 1994 ou en 1986, exploitations de 500 dindes ou plus.

Source : Agreste - Enquêtes aviculture 1986, 1994, 2004

Pays de la Loire : pôle des canards à rôtir

Entre 1994 et 2004, la production de canards à rôtir s'est accrue (5 %) alors que celles des autres volailles sont en baisse, sauf la production de canards gras. Les 40 millions de canards à rôtir proviennent pour l'essentiel de la souche « Barbarie » (90 %). Les livraisons de canards à rôtir réalisées en 2004 sont des canards standard pour les trois quarts. Les élevages sont répartis pour la plus grande partie dans les Pays de la Loire (60 %) et la Bretagne (26 %). Au cours des dix dernières

années, la part des livraisons de canards à rôtir de la région Pays de la Loire s'est légèrement érodée, passant de 63 à 60 % des livraisons françaises. Dans le même temps, la Bretagne développe ses élevages et sa production de canards est en très forte progression entre 1994 et 2004 (30 %). La production de canards à rôtir constitue l'une des seules pour laquelle la part de la Bretagne a augmenté entre 1994 et 2004. La part des canards issus d'élevages « qualité » a augmenté mais cette production reste encore faible (25 %).

Tableau V-12

La concentration s'accroît dans l'élevage industriel des dindes

Structure des exploitations selon leurs livraisons en dindes industrielles, en 1994 et 2004

En %

Dindes industrielles	Ensemble* 1994		Ensemble* 2004		Bretagne 1994		Bretagne 2004		Pays de la Loire 1994		Pays de la Loire 2004	
	Exploitations	Livraisons	Exploitations	Livraisons	Exploitations	Livraisons	Exploitations	Livraisons	Exploitations	Livraisons	Exploitations	Livraisons
Moins de 10 000 têtes	27,9	6,7	19,2	4,6	19,3	5,1	12,1	3,1	23,9	6,9	20,5	5,9
de 10 000 à 19 999 têtes	28,4	19,7	32,8	20,2	27,1	15,3	27,7	15,5	34,2	24,2	38,6	25,4
de 20 000 à 29 999 têtes	21,6	23,8	20,1	19,4	22,9	20,8	24,6	20,7	20,9	23,9	16,6	17,2
de 30 000 à 49 999 têtes	15,4	27,7	18,5	28,2	21,3	32,2	23,7	31,9	15,4	27,7	16,2	25,9
50 000 têtes et plus	6,7	22,1	9,4	27,5	9,4	26,6	11,9	28,9	5,7	17,4	8,2	25,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre exploitations	4 444	94 030	3 456	85 600	1 721	44 140	1 355	38 650	1 131	23 540	928	21 450

* des 55 départements en 1994 et des 66 départements en 2004.

Champ : en 2004, exploitations de 1 000 dindes ou plus, en 1994, exploitations de 500 dindes ou plus.

Source : Agreste - Enquêtes aviculture 1994, 2004

Tableau V-13

La production fermière de dindes se développe et se concentre

Structure des exploitations selon leurs livraisons en dindes fermières, en 1994 et 2004

En %

Dindes fermières	Ensemble* 1994		Ensemble* 2004		Bretagne 1994		Bretagne 2004		Pays de la Loire 1994		Pays de la Loire 2004	
	Exploitations	Livraisons	Exploitations	Livraisons	Exploitations	Livraisons	Exploitations	Livraisons	Exploitations	Livraisons	Exploitations	Livraisons
Moins de 1 000 têtes	70,4	10,2	56,6	4,3	66,7	2,4	30,5	3,7	17,7	0,7
De 1 000 à 1 999 têtes	9,3	14,1	8,1	5,3	4,2	1,2	19,9	16,3	7,4	2,8
De 2 000 à 2 999 têtes	16,8	44,0	17,3	19,7	6,9	3,8	44,7	64,0	30,0	18,4
3 000 têtes et plus	3,5	31,7	18,1	70,6	22,2	92,7	4,9	15,9	45,0	78,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre exploitations et livraisons**	1 338	1 187	1 395	2 879	56	25	72	310	225	375	407	1 580

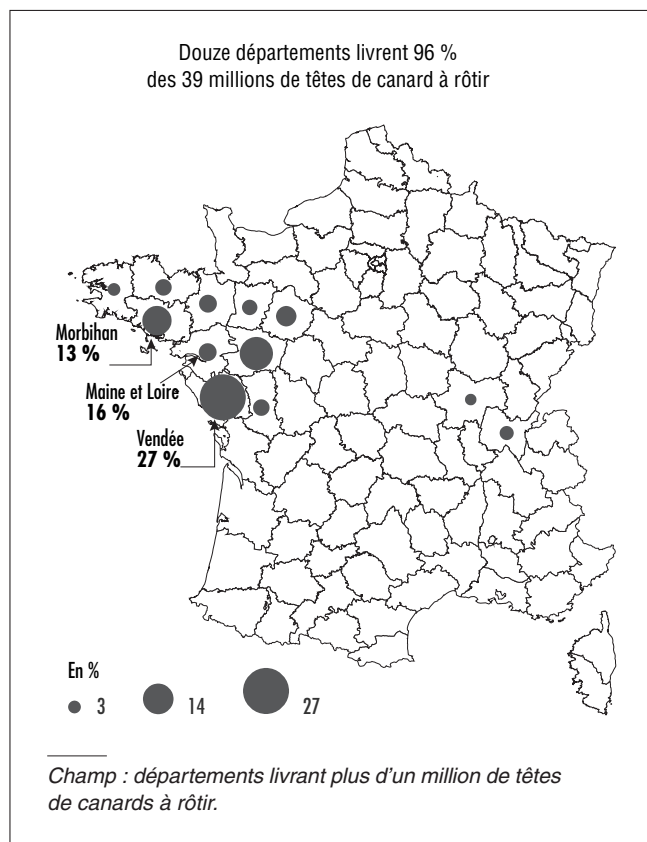
* des 55 départements en 1994 et des 66 départements en 2004. ** Les livraisons sont en millier de têtes.

Champ : en 2004, exploitations de 1 000 dindes ou plus, en 1994, exploitations de 500 dindes ou plus.

Source : Agreste - Enquêtes aviculture 1994, 2004

Carte V-4

Les canards à rôtir sont élevés à l'Ouest et surtout en Vendée



Source : Agreste - Enquête aviculture 2004

La souche Barbarie reste majoritaire dans l'ensemble des régions : la région Rhône-Alpes semble avoir une production exclusive de canards de souche Barbarie. Quelques régions, Rhône-Alpes, Aquitaine et Midi-Pyrénées, se sont spécialisées en canard Barbarie « qualité » et leurs livraisons représentent plus du tiers de la production régionale. La Bretagne et aussi l'Aquitaine se sont orientées vers l'élevage d'autres souches que le canard Barbarie : 22 % des livraisons, pour chacune des deux régions, ne sont pas des « Barbarie ».

L'essentiel de la production provient des exploitations (un quart de l'ensemble) ayant une capacité dépassant 30 000 canards à rôtir : 70 %. Les livraisons moyennes de canards s'établissent à 16 400 têtes et sont du même niveau que celles des pintades. Beaucoup d'élevages de canards à rôtir ont des tailles modestes : près de 60 % des exploitations ont livré moins de 10 000 canards en 2004. Malgré leur nombre, ces exploitations n'assurent que 6 % des livraisons.

Tableau V-14

Les Pays de la Loire livrent deux fois plus de canards à rôtir que la Bretagne

Livraisons régionales de canard à rôtir, en 2004 et répartitions régionales 1986, 1994, 2004

	Livraisons de canards à rôtir en 2004 (millier de têtes)	Parts régionales (en %)		
		2004	1994	1986
Pays de la Loire	23 441	59,8	63,1	61,5
Bretagne	10 131	25,8	20,6	17,5
Poitou-Charentes	2 199	5,6	4,1	6,5
Rhône-Alpes	1 539	3,9	5,4	4,6
Bourgogne	946	2,4	3,8	2,4
Ensemble*	39 216	100,0	100,0	100,0

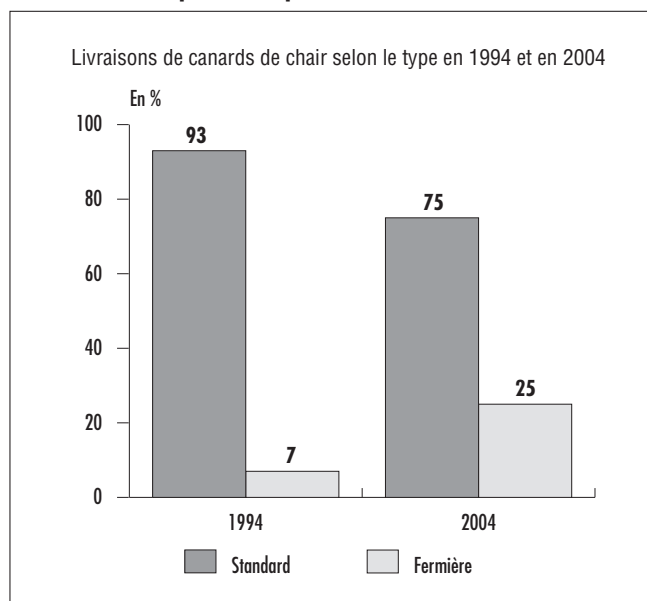
* des 66 départements en 2004, 55 départements en 1994.

Champ : en 2004, exploitations de 200 canards ou plus.

Source : Agreste - Enquêtes aviculture 1986, 1994 et 2004

Graphique V-2

Un canard « qualité » pour trois canards standard



Source : Agreste - Enquêtes aviculture 1994 et 2004

Tableau V-15

9 canards sur 10 de souche Barbarie

Répartition des livraisons régionales selon le type de canard à rôtir, en 2004

2004	Barbarie		Autres souches		Tous types
	Standard	Qualité	Standard	Qualité	
Pays de la Loire	73,1	21,5	5,0	0,4	100,0
Bretagne	56,7	21,3	11,7	10,4	100,0
Poitou-Charentes	81,2	13,6	4,4	0,8	100,0
Rhône-Alpes	57,0	42,8	0,0	0,2	100,0
Bourgogne	96,5	3,5	0,0	0,0	100,0
Aquitaine	39,1	38,3	14,6	8,0	100,0
Centre	84,5	8,2	7,3	0,0	100,0
Midi-Pyrénées	60,7	34,1	3,9	1,4	100,0
Ensemble*	68,3	21,6	6,7	3,4	100,0

* des 66 départements.

Champ : en 2004, exploitations de 200 canards ou plus.

Source : Agreste - Enquête aviculture 2004